

De l'économie en langue ou dans le langage : une linguistique "des temps qui pressent"

Dele Adegboku

Centre inter-universitaire d'études françaises
Badagry - Lagos



Synergies Afrique Centrale et de l'Ouest n° 4 - 2011
pp. 25-37

Résumé : Dans un monde devenu un village planétaire avançant à la tout-va-vite, et où tous les moyens de communication modernes réduisent l'espace entre les hommes, nos sociétés, humaines d'aujourd'hui sont perpétuellement à la recherche de tout ce qui mène vite au but et en peu de temps. Le domaine du langage humain ne peut échapper à cette tendance effrénée à recourir à la réduction du temps et de l'espace.

Dans cette communication nous essayons d'étudier les phénomènes linguistiques ou langagiers qui participent à cette façon de dire beaucoup de choses avec peu de productions langagières sonores (ou écrites), et donc en peu de temps. Le français regorge de ces techniques langagières comme d'autres langues peut-être ! Mais nous ne nous intéressons ici, de façon arbitraire, qu'à celles de ces techniques qui nous paraissent les plus usitées, et qui même si elles ne sont pas étiquetées "moyens d'économie", ne restent pas non plus étrangères au domaine de l'enseignement/apprentissage de la langue française dans un contexte FLE. Cette communication met à jour l'importance des sigles et acronymes dans la communication langagière moderne, aussi bien que d'autres formes d'abréviation, quant à leur rôle dans la compréhension du discours oral ou écrit français.

Mots-clés: langue, communication, économie, temps, espace, sigles, acronymes, abréviations.

Abstract: In a world that has become a universal village and evolving at an exponential speed, a world in which modern communication means are reducing the gap between people, human societies today are constantly in search of all that quickly leads to the target. The field of human language cannot escape from that unrestrained trend to resort to the reduction of time and space. We shall in this communication, study linguistic or language phenomena which contribute to this way, of expressing many things in a short time using less spoken or written language. The french language is full of such language technics as may be other languages. Yet, our concern here will be to deal only with technics which are frequently used and which, even not identified, are not strange to the field of teaching/learning French in FLE context. This communication brings to light, the important role played by initials and acronyms in modern language communication as well as the role by other forms of abbreviations in the understanding of French oral or writer speech.

Key words: language, communication, economy, time, space, initials, acronyms, abbreviations.

Introduction

Nous utilisons l'expression de "linguistique des temps qui pressent" pour désigner l'usage fait de la langue dans le but de "gagner du temps" dans ce monde si pressé qu'il avance au galop dans tous les domaines des relations humaines faisant ainsi sien le fameux slogan américain : "time is money". Quand au mot économie, nous nous proposons de faire un état des lieux autour de ce terme polyvalent pour faire ressortir ses différentes acceptions dans le but de pouvoir clairement préciser dans quel contexte nous l'appliquons ici.

Dans son sens premier et plus général, on entend par économie, la qualité qui consiste à réduire les dépenses surtout en matière d'argent ; être économe c'est dépenser judicieusement, éviter les frais ou la prodigalité, donc par corollaire c'est épargner, mettre de côté pour des dépenses à venir. D'autre part, d'après Niobey (1996), l'économie c'est « l'organisation de la production et de la consommation des richesses ». Elle implique donc les activités et les facteurs de production aussi bien que leur répartition ou distribution. La science qui s'occupe de l'ensemble des phénomènes relatifs à la production, la distribution et la consommation est ce que l'on appelle l'économie politique. On parle ainsi d'économie faible ou forte pour qualifier l'économie d'un pays. Il existe évidemment différentes doctrines économiques, en l'occurrence l'économie capitaliste et l'économie socialiste pour ne mentionner que ces deux. Toujours dans notre approche définitionnelle du terme économie, nous notons que Le Nouveau Petit Robert (2010 :814) définit l'économie comme étant « ce qu'on épargne, ce qu'on évite de dépenser ». Le dictionnaire Le Littré quant à lui définit ce terme au sens figuré comme « le bon emploi d'une chose quelconque ». Il ajoute également que « est économe celui qui sait épargner la dépense », avant de faire remarquer par ailleurs qu'on peut « être économe de paroles » c'est-à-dire parler peu. Cette remarque est très utile ici car c'est ce sens du mot qui nous intéresse. Mais encore, il ne s'agit pas ici d'éviter de parler ou d'utiliser le langage, il s'agit de dire beaucoup de choses en réduisant la forme orale ou écrite du discours.

En outre, dans le sens de l'évitement on peut parler de l'économie dans différents domaines : si au lieu de 30 minutes 10 seulement sont utiliser pour faire un travail et obtenir le même résultat, on aura fait une économie de temps de ou même d'effort. Dans le même ordre d'idée, pour aller d'un lieu A à un autre B, on peut également économiser du temps en prenant la plus courte distance joignant ces deux lieux. Toujours dans le sens de l'évitement nous pouvons donner cet autre exemple : face aux manifestations des lycéens français, surtout au cours du mois de décembre 2008, contre la réforme de l'enseignement préconisée par le ministre de l'enseignement de l'époque, Xavier Darcos, le gouvernement "a fait l'économie d'une crise sociale" ; il fit volte face, en reportant la réforme d'un an. Voilà un autre sens figuré d'économiser ; "faire l'économie " quelque chose, c'est éviter la chose, en l'occurrence ici la crise sociale qu'aurait générée la continuation de ladite réforme. Mais encore ce sens-là 'éviter "quelque chose") s'écarte de celui qui nous intéresse ici. Dans le cadre de cet article, l'idée que nous retenons des différentes acceptions du mot économie, est celle de faire usage de "peu d'éléments" à la place de "beaucoup d'éléments" ou "d'une courte durée de temps" au lieu "d'une longue", pour obtenir le même résultat. Cependant, comment appliquer ce sens, du mot économie, qui nous intéresse ici au domaine du langage ? La réponse à cette interrogation suppose que nous ayons auparavant circonscrit le sens du mot économie dans le contexte de l'usage du discours (ou de la parole, chez Saussure) pour un but communicationnel. D'ailleurs dans le domaine de l'étude scientifique des langues, la notion d'économie est très pertinente.

1. La notion d'économie en linguistique : une recherche de définition (ou approche définitionnelle)

1.1. L'économie en langue

Nous parlons ici d'économie dans le contexte linguistique, plus précisément dans l'usage de la langue pour produire un discours. Dans un contexte strictement linguistique, Dubois et al. (2002 : 163) disent que « le principe de l'économie linguistique repose sur la synthèse entre les forces contradictoires (besoin de communication et inertie) qui entrent constamment en conflit dans la vie des langues. Il permet d'expliquer un certain nombre de faits en phonologie diachronique ». Nous savons, en effet, qu'en phonologie il est indispensable et suffisant pour un phonème d'être distinct des autres phonèmes de la langue, sinon les déviations inévitables de la parole conduiraient à la confusion. Ainsi les systèmes phonologiques qui présentent des ensembles de phonèmes résultant des combinaisons des mêmes traits distinctifs sont les plus stables. Et c'est pourquoi Dubois et al (2002) ajoutent « qu'il est plus économique de recourir à un minimum de traits pertinents ». Pour exemple, ces auteurs nous citent le cas de la « réorganisation économique du système phonologique » de l'espagnol médiéval qui a permis de passer à l'espagnol moderne avec la disparition des fricatives (v), (z) et des affriquées (dz), (ts). Cette économie, la diminution de ces unités distinctives minimales ou phonèmes « est due à leur faible rendement fonctionnel ». Autrement dit, ces phonèmes n'étaient pas rentables dans la production de la parole dans ladite langue. On voit donc que, même dans la langue il existe une gestion qui permet de réduire l'existence inutile d'éléments ou de s'en passer si cela n'est pas nécessaire. Mais signalons tout de suite qu'il ne s'agit pas "d'inutilité ou de non-rentabilité" dans le cas d'éléments dont les usagers de la langue aujourd'hui cherchent à se passer, mais plutôt d'une "volonté" (pour ne pas dire d'une "folie") d'aller toujours plus vite en faisant tout, y compris en s'exprimant par la production de la parole.

En revanche, pour David Crystal et al (2003 : 155), l'économie est un critère en linguistique qui requiert, entre autres, qu'une analyse doive viser à être aussi courte et à utiliser le moins de termes possibles. C'est une mesure qui permet de quantifier le nombre de concepts formels (symboles, règles, etc.) utilisés pour arriver à la résolution d'un problème. Cette mesure a été utilisée de façon implicite ou explicite pour conduire l'investigation linguistique dans beaucoup de domaines » (notre traduction). En phonologie générative, on préfère toujours l'analyse qui, dans l'ensemble, paraît plus économique, c'est-à-dire en utilisant moins de règles ou de critères. Mais il n'est pas nécessairement vrai que la plus simple solution, de ce point de vue quantitatif, sera la plus acceptable. C'est pourquoi ces derniers auteurs pensent que, malgré son importance dans la théorie générative, la notion d'économie linguistique est un critère difficile à appliquer, car la simplification faite dans une partie d'une analyse pourrait créer des difficultés ailleurs ; et ils font cas de différents principes d'économie qui sont utilisées pour évaluer les dérivations en grammaire générative : « these principles, such as last resort, least effort and shortest move, compare derivations involving the same lexical resources and discard all but the most economical derivations » (les principes tels que le dernier recours, le moindre effort et le plus court mouvement (raccourci), permettent de comparer les dérivations impliquant les mêmes ressources lexicales en ne gardant que celles qui sont les plus économiques) (notre traduction). En guise d'illustration, un exemple d'économie de construction d'énoncés (de phrases) nous est donné suivant les « opening rules » de la grammaire générative, que nous résumons tout

en l'interprétant ici : en termes d'économie, il serait plus productif d'écrire la règle de la construction de la phrase dans l'ordre suivant :

$P \rightarrow GN+GV$ (2) $GV \rightarrow V+GN$ (3) $GN \rightarrow Dét+N,$

plutôt que de la présenter en mettant la règle (3) avant la règle (2), c'est-à-dire :

$P \rightarrow GN+GV$ (3) $GN \rightarrow Dét+N$ (2) $GV \rightarrow V+GN$

Dans ce dernier cas on aura besoin de faire une expansion du GN de cette nouvelle règle (3), ce qui impliquera une quatrième règle. Pour plus de clarté, introduisons quelques indices, et on aura ainsi quatre règles :

$P \rightarrow GN1+GV$ (2) $GN1 \rightarrow Dét+N$

(3) $GV \rightarrow V+GN2$ (4) $GN2 \rightarrow Dét+N$

Evidemment, il serait plus économe d'avoir trois règles au lieu de quatre. Qu'en est-il de ce que nous désignons économie dans le langage ?

1.2. L'économie dans le langage

Faire une démonstration ou une explication du principe de l'économie linguistique n'est pas le but ici, l'objectif de ce travail est plutôt de voir les implications de cette économie dans le domaine de la production du discours lorsque les hommes cherchent à communiquer entre eux. Ainsi, la définition de Georges Mounin et al (2004 : 119) nous paraît très édifiante : « l'économie d'une langue est le résultat de l'application, à la fonction de communication, du principe du moindre effort. Ainsi, l'existence dans toutes les langues connues de deux niveaux d'articulation résulte de l'application de ce principe aux besoins illimités de la communication. »

En fait nous l'avons vu plus haut, ce que fait ressortir la notion de niveaux d'articulation, c'est qu'à partir d'un nombre limité de phonèmes, l'on peut obtenir un nombre pratiquement illimité d'unités de première articulation. En effet, en associant des monèmes dans le syntagme, on peut produire un nombre de communications infiniment plus élevé que le nombre de ces phonèmes. Enfin, ces derniers auteurs ajoutent encore à leur définition, ce qui suit et qui nous paraît plus important et plus utile à notre propos : « cette notion d'économie suggère ainsi l'existence d'une dynamique du langage, c'est-à-dire, dans la structure, d'une position d'équilibre toujours remise en question entre les forces en présence, entre la tendance à l'inertie, qui amène l'homme à limiter le coût de ses communications, et la nécessité, par ailleurs, d'en assurer l'intercompréhension ». Et ce justement dans le contexte de cette dynamique de la langue que nous cherchons à étudier les différentes constructions "économiques" du langage disponibles à l'homme moderne - toujours pressé qu'il est - pour communiquer plus rapidement dans un monde toujours à la recherche du moindre effort ; communiquer plus rapidement afin de gagner du temps qu'ironiquement on se demande parfois se qu'on fait, enfin de compte !

2. Les moyens ou techniques « d'économie langagière » en français

En parlant de l'économie dans l'usage de la langue, nous sommes tentés d'utiliser une formule, celle de « l'économie langagière ». Il existe en français divers moyens : codes linguistiques ou opérations langagières permettant l'économie de la parole, donc des mots, lors d'un échange langagier, d'une interaction verbale ou écrite. Cette économie, telle que nous la concevons ici, renvoie à certaines formes d'abréviation, c'est-à-dire à « une réduction graphique d'un mot ou d'une suite de mots exécutée... en vue de gagner de la place dans un texte sur papier ou tout autre support » (Faudaous, 1990 :7). Il s'agit là surtout du langage écrit ; mais nous inférons pour dire que cette même opération se réalise dans le discours oral et permet de gagner du temps dans la production de la parole. Dans le cadre de cette étude, nous avons choisi de ne pas statuer en détails sur toutes les formes d'abréviations comme les abréviations « codifiées et officielles », et les abréviations « régulières » contenues dans les dictionnaires usuels. Et puisque, d'autre part, nous ne pouvons pas prétendre connaître et étudier toutes les opérations susceptibles d'économie langagière en français, nous allons nous intéresser principalement à la troncation, aux sigles et acronymes, aux formes d'abréviations imposées par les nouvelles technologies etc. que nous considérons comme les opérations les plus productives en la matière.

2.1. L'économie par l'utilisation de la troncation

La troncation est le résultat soit d'une aphérèse ou d'une apocope. L'apocope est un procédé qui consiste à supprimer une ou plusieurs phonèmes ou syllabes à la fin d'un mot polysyllabique, par opposition à l'aphérèse qui, quant à elle, revient à la suppression de phonèmes ou syllabes composant le début d'un mot (Neveu, 2005 :13). Généralement les coupures se produisent, pour l'apocope, après la deuxième syllabe du mot et il nous semble qu'il s'agit plus d'un découpage syllabique que morphématique. Les apocopes entrent très facilement dans la langue populaire même si elles sont en général des créations individuelles. En tous les cas, les deux opérations sont bel et bien des sortes d'abréviation qu'on range en morphématique sous la rubrique de la formation des mots mais qui sont en réalité des déformations. Nous présentons ci-dessous quelques exemples d'apocopes et d'aphéreses anciennes et récentes que nous avons récoltés de diverses sources (dictionnaires et langage ambiant d'autochtones).

- Apocopes et mots ou expressions dont ils dérivent :

- Télé (télévision) ; prof (professeur) ; dico (dictionnaire) ; apéro (apéritif) ; ciné et cinéma (cinématographe) ; métro (métropolitain) ; auto (automobile) ; pull (pullover) ; promo (promotion) ; imper (impermeable) ; catho (catholique) ; etc. sont anciennes mais très usitées et déjà entrées dans le langage familier. Guelpa (1997 :148) note par ailleurs que les abréviations familières argotiques procèdent de la même façon, mais en plus de la réduction du mot, l'argot déforme le lexème de base. Ainsi, les mots "directeur, rendez-vous, cinéma, fasciste" donnent respectivement "dirlo, rancart, cinoche et facho".

D'autre part, l'avènement et le développement des nouvelles technologies de l'information et de la communication qui font naître de nouveaux mots conduisent à la création de nouvelles apocopes :

- Ordi (ordinateur) ; le net (internet), texto (message sur téléphone portable) ; compil (compilation) etc.

Cependant, nous remarquons qu'en français les apocopes ne dérivent pas uniquement des mots. Il existe aussi, du moins comme nous l'avons noté dans le langage parlé, des apocopes formés à partir d'expressions. Mais en général, on constate que, comme dans le cas des mots simples, c'est toujours la fin de l'expression ou du syntagme qui est réduit :

- A la place des expressions : "comme d'habitude", "bonne après midi", "papier d'identité" on entend respectivement : "comme dab", "bon ap" et "pap'bs".

- Exemples d'aphérèses :

L'aphérèse est moins utilisée que l'apocope en langue française. On trouve des exemples dans l'usage des noms propres de personnes ou de nationalité comme Toine pour Antoine, Bastien pour Sébastien, Sandrine pour Alexandrine et Ricain pour Américain etc.

On constate aussi qu'au niveau de l'oral par exemple en parlant rapidement, les cas d'aphérèses sont nombreux : 'sais pas' en lieu et place de 'je ne sais pas'.

De même, les emprunts venant de l'anglais fournissent des exemples d'aphérèses : bus vient de autobus (ou de omnibus) ; car vient d'autocar ; steak vient de beefsteak ; web vient de World Wide Web.

2.2. L'économie langagière à travers l'utilisation des sigles et acronymes

2.2.1. Sigles et acronymes : définition et le pourquoi de leur emploi massif

Les sigles et les acronymes sont aujourd'hui utilisés de façon prépondérante dans les communications langagières dans un monde devenu un village planétaire à la tout-va-vite et où tous les hommes se côtoient presque, car les distances entre les différents espaces territoriaux et culturels sont devenues quasi nulles grâce à un développement très accru des technologies de l'information et de la communication, principalement l'internet et le téléphone portable qui favorisent les contacts rapides. Nos sociétés sont perpétuellement à la recherche de tout ce qui mène rapidement au but en matière de distance et d'espace afin de gagner plus de temps : des avions et des TGV encore plus rapides, des ordinateurs rapides et performants ; chatter fait gagner plus de temps que d'envoyer un courrier électronique, etc. Le domaine du langage humain pouvait-il être épargné de cette tendance effrénée à recourir à la réduction ou conquête du temps et de l'espace ? Non, car en tant que produit social, le langage ne peut être fermé aux changements et mutations advenant aux hommes qui le produisent ; il en est toujours affecté. Il évolue par rapport à la société et suivant ce que font ses différentes couches. Depuis à peu près une quinzaine d'années par exemple, le langage s'informatise de plus en plus. C'est ainsi que dans le domaine de la communication humaine, l'on fait aujourd'hui beaucoup usage d'acronymes et sigles qui permettent de raccourcir les textes écrits et les discours oraux. Mais d'abord voyons à quoi réfèrent précisément les sigles et les acronymes.

Avant de définir ces faits langagiers, voyons comment Boyson-Bardies (2003 : 213) perçoit les sigles et acronymes et comment il explique la raison de leur caractère ubiquitaire d'aujourd'hui : « Et les sigles ? Ce sont les mots du monde actuel. Le langage tend à les multiplier pour échapper à la longueur de la dénomination des créations nouvelles.

D'abord scientifiques, politiques ou institutionnels (HLA, CNRS, CEA, SFIO, SNCF), ces acronymes (mots à épeler) se retrouvent partout et masquent leur sens aux non-initiés. Ils ne donnent guère de vie et de poésie au langage dont ils transforment insidieusement le lexique ! » Ces propos de Boyson-Bardies justifient le bien fondé de cet article. En effet, puisqu'ils « masquent leur sens aux non-initiés, il importe de parler des sigles et acronymes en l'occurrence à nos apprenants dans les classes de FLE. Ainsi on pourra les préparer, les éveiller à l'usage omniprésent de ces formes d'abréviations dans les contextes où le français est langue maternelle ou langue seconde, et où ils pourraient éventuellement se retrouver.

En linguistique, le sigle est défini comme la suite des initiales de plusieurs mots qui finissent par former un mot unique prononcé avec les noms des lettres comme O.M.S. (Organisation Mondiale de la Santé), alors que l'acronyme est un mot formé de syllabes de plusieurs mots, soit un sigle un sigle prononcé comme un mot ordinaire tel « Sida ». Dubois et al (2002 : 429-430) ajoutent que les sigles qui constituent une forme d'abréviation de certains mots « désignent d'abord des organismes, des partis politiques, des associations, des clubs sportifs, des Etats, etc. : P.M.U. (Paris Mutuel Urbain), SNCF (Société Nationale des Chemin de Fer français), P.U.C. (Paris Université Club), etc. ». PS (Parti Socialiste), UMP (Union pour un Mouvement Populaire), PC (Parti Communiste) sont des exemples de partis politiques français très influents souvent désignés par leurs sigles.

Par ailleurs, pour ce qui concerne leur prononciation, certains sigles sont prononcés alphabétiquement c'est-à-dire en nommant les lettres initiales qui les composent comme B.E.P.C. (Brevet d'Etude du Premier cycle), d'autres ont une prononciation syllabique comme C.A.P.E.S. (Certificat d'Aptitude pédagogique à l'enseignement du second degré). En outre, comme le fait remarquer Dubois, « les acronymes s'intègrent mieux et permettent mieux la dérivation : il faut modifier le sigle non-syllabaire C.F.D.T. pour dériver *cédiste*, ou le F disparaît, alors que C.A.P.E.S. donne aisément *capésien*. Un autre caractère fréquemment recherché par les concepteurs de sigles acronymes c'est le jeu homonymique sur un lexème préexistant : on trouve ce jeu dans ECU (European Currency Unit) et dans ERASMUS, ESPRIT, etc. On parle encore d'acronyme quand les sigles ne recourent pas aux seules initiales : le point retenu est l'oralisation syllabaire. A ce titre, *radar* reste un acronyme, pour *Radio Detection and ranging*, ainsi qu'Algol, *ALGO*rithmic Langage ».

On comprend là que certaines abréviations peuvent être à la fois sigle et acronyme, mais en fait tout sigle prononcé non alphabétiquement devient un acronyme. A ce niveau, il serait intéressant de faire brièvement un petit historique de ces faits de langue.

2.2.2. Origine et évolution des sigles et acronymes

Les sigles et acronymes ne sont pas des phénomènes nouveaux. Himelfab (2002 : 5) signale que l'antiquité romaine en a connu et il cite entre autre SPQR (Senatus Populusque Romanus qui signifie le sénat et le peuple romain), OM (Optimus Maximum pour dire très bon, très grand, qualificatif de Jupiter) et DM (Dius Manubusque qui signifie aux dieux et aux mânes). Il continue en affirmant que « la Renaissance humaniste et le mouvement parallèle de retour "aux origines" chrétiennes, aux XVIe et XVIIe siècles encouragèrent à imiter les inscriptions romaines et paléochrétiennes ». on assistait donc à la naissance de plusieurs sigles qui figuraient au fronton des églises : DOM (Deo Optimo Maximo = à Dieu très bon , très grand), DD (Dat Delicat = il donne et dédie) ou sur le crucifix : INRI

(Iesus Nazareus Rex Iudeaeorum = Jésus de Nazareth Roi des Juifs), IHS (Iesus Hominum Salvator = Jésus Sauveur des Hommes).

L'emploi des sigles et acronymes qui a ainsi commencé depuis l'antiquité a progressé à travers les siècles, allant croissant jusqu'à aujourd'hui et ne se limitant pas au seul domaine religieux d'où sont largement tirés les exemples cités plus haut ; il touche tous les domaines de la vie « mais la grande vague des sigles apparut au XXe siècle et plus particulièrement après la seconde guerre mondiale. (...) Cependant, la déferlante commença dans les années 1920-1930. Et elle ne fit que croître jusqu'à nos jours. Tous les domaines furent concernés : institutions et instances administratives, vie politique, relations internationales, vie culturelle, sciences et techniques, économie et finances etc. » (Himelfab, 2002 :6).

Bien que cela ne soit pas un phénomène nouveau, il faut noter que l'usage des sigles n'était aussi populaire qu'elle l'est actuellement. Aujourd'hui, même les expressions les plus triviales sont transformées en sigles comme : NTM (Nique Ta Mère) et RAB (Rien A Branler ou rien à foutre). Notons que la mode que constitue l'utilisation des sigles et acronymes touche, depuis toujours, tous les aires géographiques : pays développés comme pays en voie de développement. On n'oublie pas les fameux KGB, GOULAG (de l'ancienne URSS) et CIA américain qui ont marqué la période de la guerre froide¹. Avec la mondialisation qui tend à faire du monde entier un village planétaire et la position hégémonique de la langue anglaise, l'usage des sigles et acronymes s'étend à toutes les régions du monde sans exception y compris celles restées jusque là plus ou moins réfractaires comme l'Asie de l'Est et du Sud-est, le Proche-Orient, peut-être parce que ces régions n'étaient pas autant sous l'emprise de l'Occident comme les pays super colonisés d'Afrique ou d'Amérique latine. En plus, on constate que les abréviations en sigles et acronymes touchent non seulement tous les domaines, mais également toutes les disciplines : automobile, médecine, services spéciaux, vie culturelle, les entreprises etc.

3. Illustrations : exemples de sigles courants dans la langue française

Nous nous proposons de citer en exemples quelques sigles et acronymes courants en français. Il s'agit ici de sigles et acronymes que l'on rencontre dans la vie de tous les jours et dont la méconnaissance peut constituer un handicap pour la compréhension d'un discours. Il va sans dire que, s'il les connaît, l'apprenant étranger qui se retrouve un jour en France aura un gros avantage quant au vocabulaire qui lui permettra de comprendre divers messages qu'il rencontrera dans la société et qui contiendraient des sigles et acronymes.

Pour recueillir les sigles et acronymes que nous voulons exploiter dans le cadre de cette communication, nous avons consultés des dictionnaires et surtout celui de Himelfab mentionné plus haut d'où nous avons extrait la définition de tous ces mots siglés que nous citons dans cette étude. Nous avons également bénéficié de la collaboration d'étudiants de langue maternelle française de l'université de Franche Comté, Besançon (où nous avons séjourné entre octobre 2009 et février 2010). Ces étudiants nous ont proposé par écrit des sigles et acronymes qu'ils rencontrent dans la société. Cette recherche nous a révélé un fait intéressant : certains de ces étudiants utilisent des sigles et acronymes dont ils comprennent parfaitement le sens, mais qu'ils n'arrivent ni à définir ni à décomposer.

Nous présentons ici les sigles et acronymes les plus usités, et ceci, suivant des disciplines ou domaines précis qui sont également de grande importance dans la société de par leur utilité publique.

3.1. Le domaine du transport

C'est un domaine très important et bien développé en France, que ce soit le transport de masse dans/entre les villes (en bus ou en métro), les transports sur les grandes lignes routières (en cars) et les lignes ferroviaires, en trains ordinaires et TGV. Les sigles ici présentés concernent les noms des moyens des transports et des entreprises qui les exploitent.

SNCF : Société Nationale des Chemins de Fer français.

RATP : Régie Autonome des Transports Parisiens.

RER : Réseau Express Régional (dessert Paris et sa banlieue) exploité par la RATP et la SNCF.

TER : Train Express Régional.

TGV : Train à Grande Vitesse.

3.2. Le monde du travail

Dans ce domaine également les sigles sont nombreux. En ces temps de précarité en matière de travail, différentes dénominations sont utilisées pour décrire ce phénomène.

ANPE : Agence Nationale Pour l'Emploi

ASSEDIC : Assistance pour l'Emploi Dans l'Industrie et le Commerce

CDI : Contrat à Durée Indéterminée

CDD : Contrat à Durée Déterminée

SMIC : Salaire Interprofessionnelle de Croissance. Cet acronyme produit *smicard* (qui gagne le smic).

RMI : Revenu Minimum d'insertion (qui donne *Rmiste* (éremiste), qui perçoit le RMI).

RSA : Revenu de Solidarité Active.

RTT : Réduction / récupération du Temps de Travail.

CGT : Confédération Général des Travailleurs. Il donne *cégétiste* (membre de la CGT).

TIG : Travail d'Intérêt Général (institué en 1983, c'est un travail imposé à un délinquant pour des motifs divers (substitution à la prison, peine complémentaire, etc.). C'est un travail non rémunéré)

TUC : Travail d'Utilité Collective (c'est un travail rémunéré proposé par l'Etat aux jeunes sans emploi. Le bénéficiaire du TUC est désigné par le mot « tuciste » obtenu par dérivation.)

3.3. Le domaine de la santé, maladie et aide sociale

CPAM : Caisse Primaire d'Assistance Maladie.

CAF : Caisse d'Allocation Familiales.

SAMU : Service d'Aide Médicale d'Urgence.

SERSAD : Service de Soins et d'Aides à Domicile.

IVG : Interruption Volontaire de Grossesse

MST : Maladie Sexuellement Transmissible

3.4. Taxes et impôts

Les taxes et les impôts constituent la première source de revenu pour la France, c'est donc un domaine privilégié.

TIPP : Taxe Intérieure sur les Produits Pétroliers

TTC : Toutes Taxes Comprises

TVA : 1) Taux de Valeur Ajoutée : « Valeur ajoutée divisée par la valeur de production »

2) Taxe sur la Valeur Ajoutée : « Impôt indirect portant sur la vente de tout bien ou de service, institué en France en 1954 et constituant, vers la fin des années 1990, la première recette de l'Etat. » (Himelfab, 2002 :579)

3.5. Les technologies de l'information

TIC : Technologie de l'Information et de la Communication.

TICE : Technologie de l'Information et de la Communication Educatives.

SICOM : Service de l'Information et de la Communication.

SMS : Short Message Service (Service de Messages Courts)

CD-ROM : Compact Disc - Read Only Memory

DVD-ROM : Digital Versatile Disc - Read Only Memory (Disque versatile polyvalent - Mémoire uniquement lectrice. Il est équivalent au DC-ROM mais avec une capacité environ 10 à 20 fois supérieure, commercialisé depuis 1997).

3.6. Education - Université

CNOUS : Centre Nationale des Œuvres Universitaires.

CROUS : Centre Régionale des Œuvres Universitaires.

CNRS : Centre Nationale de recherche Scientifique.

CREDIF : Centre de Recherche et d'Etude pour la diffusion du Français.

TP : Travaux Pratiques.

SCUIO : Service Commun Universitaire d'Information et d'Orientation.

ERASMUS : European community Action Scheme for the Mobility of University Students. (Programme d'action de la communauté Européenne pour la mobilité des étudiants d'universités). (Acronyme inspiré par le nom de l'humaniste Erasme).

3.7. Logement - société - Généralités

HLM : Habitation à Loyer Modéré.

OGM : Organisme Génétiquement Modifié.

VTT : Vélo Tout Terrain.

RIB : Relevé d'Identité Bancaire.

ADN : Acide Désoxyribose-Nucléique.

BMW : Bayrische Motor Werke (Usines Bavaroises de Moteurs).

CEDEX : Courrier d'Entreprise à Distribution Exceptionnelle.

SONACOTRA : Société Française d'Entreprise pour les travailleurs.

4. Les nouvelles technologies et l'économie langagière : les textes des messages courts (SMS)

L'usage des nouvelles technologies a un impact sur le langage, surtout écrit. La nécessité d'économiser l'espace et le temps amène à des abréviations qui ne sont facilement déchiffrables qu'aux initiés. Principalement, nous nous référons au cas de messages connus sous l'appellation anglaise de SMS. Ce sigle, soit Short Message Service, désigne le service permettant l'envoi et la réception sur un téléphone portable, de bref messages

(160 caractères maximum). Il désigne aussi par extension les messages (textes écrits) eux-mêmes.

Le jeune apprenant étranger de la langue française ou toute personne intéressée par les texto - comme les français aiment bien appeler les SMS - aura besoin de s'y initier. Pour ce faire, le petit ouvrage de Veryn-Forrer (2007) serait d'une grande utilité. C'est un grand pas dans la systématisation des formes d'abréviation, d'abord d'origine individuelle, que l'on retrouve dans les textes de SMS. Quelques-uns des exemples que nous citons ici sont tirés de cet ouvrage. En revanche, nous avons aussi pu recueillir d'autres exemples chez des étudiants de l'université de Franche Comté, Besançon.

4.1. Reproduction de six (6) SMS

Nous avons pu avoir un corpus de six (6) SMS obtenus de six (6) étudiants (dont 2 composés et 4 reçus). Nous les numérotons de 1 à 6 ; ensuite nous essayons de déchiffrer les abréviations pour permettre au lecteur de comprendre ces textes codés.

SMS 1 : hey ! ça yè, on est parti ds la vie étudiante : Dj C parti pr l'année de galère, ms noubliez pa, ds le momem de blues, on pt compte les 1 sur le otr=). A 2m1 ! Bx.

(Dj C = déjà c'est ; pr = pour ; pt = peut ; A2M1 = A demain ; Bx = Bisous).

SMS 2 : Jsp kta paC 1 bon wk - mtn je fini la jedi aprem ! c bcp + 1téressant ce semestre, ça mplai. Jretourn a besac ce sr. On svoi bientôt !

(J'espère que tu as passé un bon weekend ; mtn = maintenant ; aprem = après midi ; ça me plaît ; besac = Besançon).

SMS 3 : ça c fort ! j regard par hasar la date d'ojrd 8 pr la 50è foi et là d 1 cp ça mè venu ! lol ! dc tt ça pr te souhaiter 1 bon anniv. Biento le permi ? oui, jm doute k mm si tavè 1 date tu mle dirè pas... bn et sinn c cool où t'es ?

(d'1 cp = d'un coup ; dc tt ça = donc tout ça ; bn et sinn c cool = bon, sinon c'est cool ?)

SMS 4 :

Sl't (Salut)

Ty a cru hein ? (tu y as cru hein ?)

Jss pas alé en crs gt malade (je ne suis pas allé en cours j'étais malade)

C tp bien (c'est trop bien)

Jvlais tdmd 1 truc en fysio (je voulais te demander un truc en physiologie)

C pt è pr ça ? (c'est peut-être pour ça ?)

Fo k'japrenne, mais le truc c kje revoi l'histo ce week, mais tc par rap a lan dernier c bcp + facil.

(il faut que j'apprenne, mais le truc c'est que je

revois l'histoire ce weekend, mais tu sais...)

SMS 5 :

Sl't cv ? m jvb. (salut, ça va ? moi je vais bien)

Oui, jt rap, A+ (oui, je te rappelle, à plus tard)

SMS 6 : oui, jHT 1, j bzo1 d2 pr l'ané. & jn sè pa k ive. Mbon, @dm1, j tm !

(oui, j'achète un, j'ai besoin de deux pour l'année... Mais bon, à demain, je t'aime.)

Afin de faire ces économies par réduction des mots, les scripteurs ont fait des combinaisons de lettres et de chiffres pour former des "mots" de ce langage, tout en jouant sur la réalisation sonore de chacun de ces signes. Sans doute, faudrait-il être un initié pour comprendre tous ces textes ; ou alors avoir une imagination fertile ou un sens très poussé de la combinaison. Nous avons dû demander des explications pour pouvoir déchiffrer certains éléments. Et nous nous sommes également référés au dictionnaire de Veryn-Forrer.

4.2. Le dictionnaire insolite français - SMS

C'est un petit dictionnaire produit par Veryn-Forrer chez COSMOPLOE en 2007. Il fournit des clés pour comprendre les textos français, c'est-à-dire écrits par des français. C'est le résultat d'un gros effort de collection et de synthèse de ces abréviations utilisées dans ce langage SMS, ce qui pourrait mener à une standardisation. Nous en tirons quelques items ("mots" et expressions) de différentes pages et que nous présentons ici avec leur sens.

Page 13 : Aborder = AborD ; A demain = @2m1 ; A plus tard = @+ ; A un de ces quatre = A12C4

Page 14,15 : administration = admn ; allô = alo ; amphithéâtre = anfi ; agacer = agaC

Page 70,71 : parisien = parizi1 ; passif = pa6f ; payer = pyé ; père = pR ; persister = per6T ; pertuber = pRturB ; peut-être = pE Trt.

Page 146,147 :

- a) Quel âge as-tu ? = ta kel age ?
- b) On se quitte = on s kit
- c) Je vais au cinéma = jvè o ciné
- d) Je t'embrasse = jtembras / jte kiss
- e) Elle est trop géniale = L è tro Gnial
- f) C'est très bien = tb
- g) C'est nous = C ns
- h) Bon, je te quitte = je go
- i) C'est cher = C chR
- j) Il est trop tard = tro tar

Conclusion

Nous avons montré dans cette communication qu'il existe en langue française diverses opérations permettant de construire le discours oral ou écrit pour communiquer en économisant le temps, et aussi l'espace dans le cas du langage écrit. Connaître ces opérations ou technique d'économie du langage s'avère nécessaire - pour ne pas dire que cela s'impose - particulièrement dans ce monde devenu village planétaire où tout va si vite. En l'occurrence, l'étude des sigles et acronymes devenus omniprésents dans nos sociétés a, de façon particulière, mérité notre attention. Toute personne ayant appris le français et ayant l'intention d'être un jour en France doit chercher à s'accommoder des sigles et acronymes français qu'il rencontrera dans les interactions langagières. De même, nous croyons que l'apprenant de FLE ne pourra pas s'en passer s'il veut comprendre les messages dans les contextes français ou francophone, car les sigles sont partout présents : dans les discours produits par les médias (radio, télévision, journaux) comme dans les échanges interpersonnels.

Bibliographie

- Crystal, D. 2003. *A Dictionary of Linguistics & Phonetics*. London: Blackwell Publishing 5^e édition.
- Faudouas, J-C. 1990. *Dictionnaire des abréviations courantes de la langue française*. Paris : Maison du dictionnaire.
- Guelpa, P. 1997. *Introduction à l'analyse linguistique*. Paris : Armand Colin.
- Himelfarb, G. 2002. *Sigles et acronymes*. France : Tours, éditions Belin.
- Mounin, G. 2004. *Dictionnaire de la linguistique*. Paris : Quadrige, 4^e édition
- Neveu, F. 2005. *Lexique des notions linguistiques*. Paris : Armand Colin.
- Veryn-Forrer, U. 2007. *Dictionnaire insolite : Français SMS*. France : Personnas, Presses de la SEPEC.

Note

¹ KGB : Komitet Gossoudarsevennoi Bezopansti (Comité pour la sécurité d'Etat, organe soviétique de renseignements créé en 1954 après la mort de Staline et dissous en 1991 sous Gorbatchev) ; GOULAG : Glavnoe Oupravlenie Lagereï (Administration générale des camps).